



Projet éolien de La Pièce des Chardons

Le Controis-en-Sologne (41)



Simulation visuelle - vue depuis la route des Cailloux, Sassy

LETTRE D'INFORMATION N° 2

Novembre 2023

Depuis 2018, JP Energie Environnement (JPee), producteur indépendant français d'énergie 100 % renouvelable, porte le projet éolien de La Pièce des Chardons sur la commune du Controis-en-Sologne.

JPee a mené plusieurs études techniques et réglementaires qui permettent aujourd'hui de définir un projet éolien adapté au territoire, en adéquation avec les enjeux humains et environnementaux.

Cette seconde lettre d'information a pour objectif de vous présenter les caractéristiques de ce projet : implantation et modèle d'éoliennes retenus, simulations visuelles et données économiques locales.

Le projet en quelques chiffres



3
éoliennes



9 150
personnes alimentées
(chauffage compris)



10,8
MW

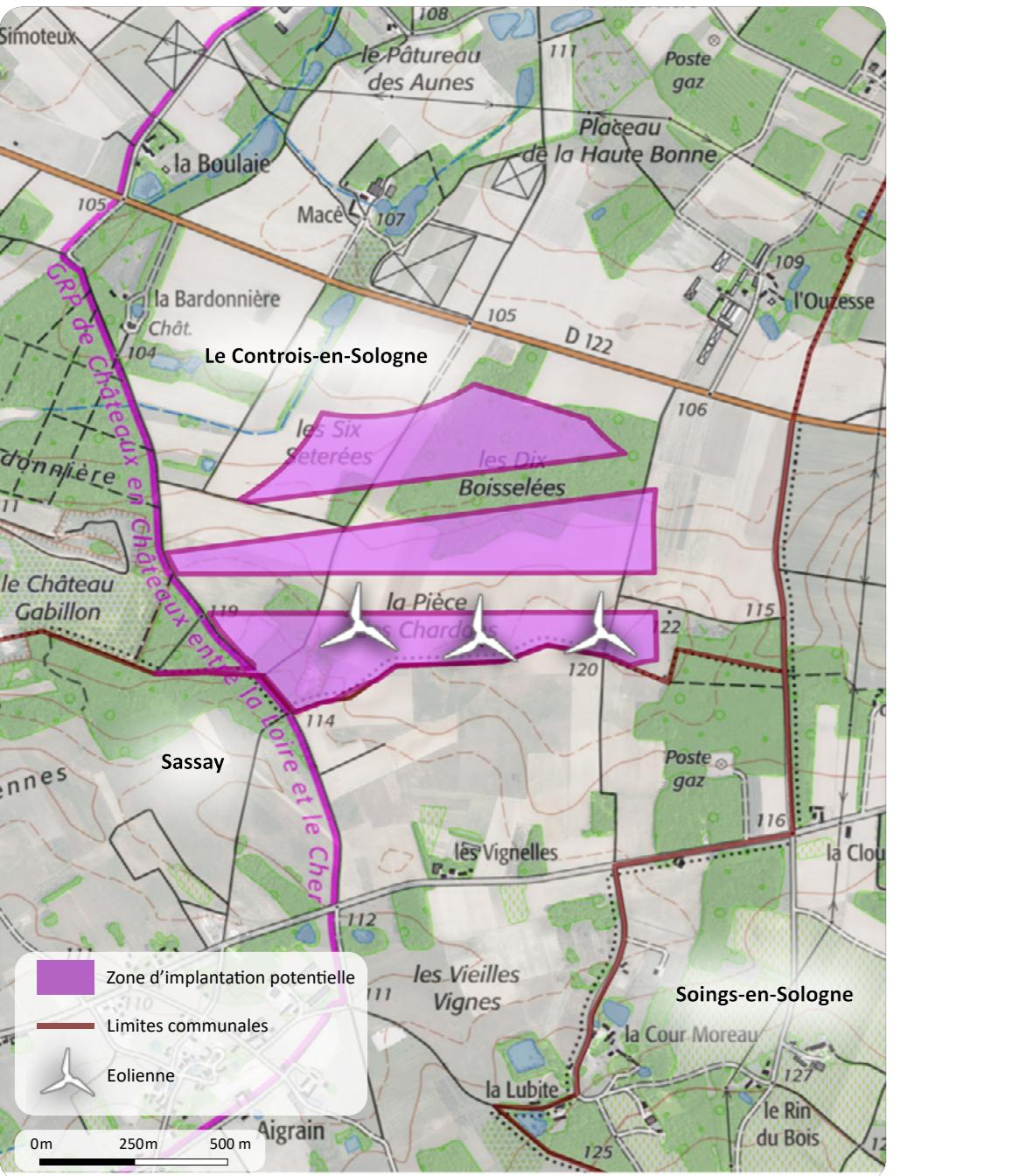


2026
mise en service
prévisionnelle

Historique du projet

Octobre 2018	Délibération du conseil municipal de Contres en faveur de la réalisation d'études de faisabilité d'un parc éolien
2019 - 2021	Rencontres et accords des propriétaires et exploitants agricoles concernés par la zone d'implantation du projet
Janvier 2022	Lancement de l'étude écologique
Juillet 2022	Lancement de l'étude paysagère
Mars 2023	Distribution de la lettre d'information n° 1 et installation du mât de mesure
Avril 2023	Campagne de mesure acoustique
Septembre 2023	Rencontre avec les services instructeurs de la préfecture du Loir-et-Cher

Implantation du parc éolien



Intégration paysagère (simulations visuelles)



L'étude paysagère a été menée par l'Atelier de l'Isthme.

En tout, 55 simulations visuelles (photomontages) ont été réalisées : depuis les entrées et sorties des villages et hameaux, depuis les axes routiers et non routiers historiques dans un rayon de 2 km autour du projet éolien.

Ces simulations ont contribué à l'analyse des différents scénarios d'implantation. Ils figureront en intégralité dans l'étude d'impact constitutive le dossier instruit par les services de l'Etat.

Caractéristiques techniques

Éoliennes	Nombre	3 éoliennes
	Modèle	Nordex N117
	Longueur de pales	58,5 mètres
	Hauteur en bout de pales	14,4 mètres
	Puissance unitaire	3,6 MW
	Puissance totale	10,8 MW

Equivalence consommation annuelle par personne (chauffage compris)	9150 personnes
	9950 tonnes de CO ₂ évitées par an
	2,5 ans

Les retombées économiques du parc éolien de La Pièce des Chardons

L'implantation de 3 éoliennes de 3,6 MW générera des retombées économiques locales annuelles pour le territoire pendant 44 ans d'exploitation :

- 57 100 € pour la commune du Controis-en-Sologne ;
- 55 000 € pour la communauté de communes Val de Cher Controis ;
- 28 300 € pour le département du Loir et Cher*.

Les retombées fiscales régulières générées par les installations éoliennes permettent aux territoires de maintenir des services publics et d'investir (crèches, maisons de santé, maisons de retraite, *etc.*). Compensant en partie la baisse des dotations de l'État, ces ressources contribuent au développement d'infrastructures d'intérêt général qui renforcent l'attractivité des territoires.

**Suite à une modification de taux d'imposition, une erreur s'est glissée dans le calcul des retombées économiques qui apparaissent dans la lettre d'information distribuée aux habitants. La présente lettre corrigée reprend les chiffres exacts des retombées économiques.*

Des exemples concrets d'utilisation des retombées économiques

-  Rénovation énergétique d'un bâtiment communal
-  Enfouissement de lignes électriques
-  Création d'emplois municipaux
-  Création de services sur la commune (commerces, maison médicale, *etc.*)
-  Restauration du patrimoine communal

Des exemples concrets de mesures d'accompagnement

- Plantation de haies filtrant les vues pour les habitations les plus proches
- Bourse aux arbres : plantation d'un arbre fruitier dans le jardin de particulier
- Participation financière à des projets d'associations locales
- Sponsoring équipe locale de sport

Toutes les informations sur le site :
www.controis-en-sologne-41.parc-eolien-jpee.fr

Pour déposer vos observations et questions :
www.controis-en-sologne-41.concertation-jpee.fr



140 salariés

305 000 personnes alimentées (chauffage compris)

432 MW parcs en exploitation

JP Energie Environnement (J Pee) est un producteur indépendant français d'énergies renouvelables, éthique et engagé. Depuis 2004, l'entreprise développe, finance, construit et exploite des parcs éoliens et des centrales photovoltaïques.

En 2022, J Pee a produit 680 000 MWh, l'équivalent de la consommation annuelle de 305 000 habitants. Avec ses 140 collaborateurs répartis sur 6 agences, un portefeuille de projets en construction et en développement en forte croissance, J Pee poursuit son engagement au service des territoires, et ambitionne pour 2026 une capacité installée d'1 GW de projets solaires et éoliens et de 2 GW pour 2030.



Après un premier partenariat fructueux pour le projet éolien du Moulin d'Emanville (51 MW, mis en service en 2014), J Pee ouvre son capital à la Banque des Territoires à hauteur de 34 % en juin 2023. Liés depuis 2013 par un partenariat de co-investissement, les deux acteurs franchissent une nouvelle étape afin de soutenir les fortes ambitions de J Pee et d'accélérer son activité.

Contact

Théo BOUCKAERT
Chef de projet éolien
theo.bouckaert@jpee.fr

Julie TRANG
Cheffe de projet éolien
julie.trang@jpee.fr